



## Un Nouveau Chapitre

### Vade-mecum du collaborateur volontaire / Personne-ressource

Vous souhaitez être un collaborateur volontaire du Nouveau Chapitre ? Nous serions heureux de partager cette expérience innovante avec vous ...

Pour vous aider à identifier votre rôle et vous préciser quelques points pratiques, nous avons pensé qu'un vade-mecum pourrait vous être utile.

Il ne s'agit pas d'un mode d'emploi de la maison ou de règles de communication envers les bénéficiaires mais plutôt d'un guide. Le dialogue direct est toujours privilégié, n'hésitez donc pas à nous poser des questions si certains points ne vous paraissent pas abordés ou ne répondent pas à toutes vos interrogations 😊.

#### 1. Le cœur du projet

L'asbl Un Nouveau Chapitre et la maison en particulier sont ancrées dans des valeurs qui leur semblent essentielles. Ces valeurs représentent le cœur de la vie au Nouveau Chapitre et sont le phare de toutes ses actions.

- Un Nouveau Chapitre promeut le **respect** de chaque personne, qu'elle soit bénéficiaire, proche ou intervenante : respect de l'**intégrité** et de la **dignité** de chacun, respect de l'histoire, des ressources et des difficultés, respect des croyances, coutumes et modes de pensées. Les lieux mis à disposition de tous font aussi l'objet de respect et d'usage de bon sens.
- Au Nouveau Chapitre, les **capacités**, les expertises, les dons et les ressources sont considérés comme précieux, bien au-delà des difficultés éventuelles. Chacun est rencontré sous l'angle de ses forces et non de ses faiblesses. Ces dernières sont prises en compte pour être soutenues le cas échéant. Nous veillons à proposer aux bénéficiaires de nous aider au maximum de leurs possibilités dans les tâches de la vie quotidienne.
- La **liberté** de penser, d'aller et de venir et de prendre des risques sont essentiels au Nouveau Chapitre. Pas de barreaux, de verrous ou de caméras. Promouvoir la liberté ne rime pas avec absence d'intérêt pour l'autre. Nous remplaçons la surveillance par de la bienveillance des uns envers les autres. Veiller sur plutôt que surveiller.



- La vie au Nouveau Chapitre se conjugue dans le **partage** en fonction des possibilités de chacun : partage des lieux et des ressources, partage et transmission des connaissances, partage du temps des collaborateurs, partage des tâches, etc.
- Le décours du **temps** au Nouveau Chapitre est fonction du rythme de chacun : lenteur, langueur et contemplation pour les uns, activité, mouvement et rapidité pour les autres. Ce qui réunit toutes les personnes présentes est la possibilité de se ressourcer.
- Chacun a **voix au chapitre**, le droit de proposer, d'initier, de donner son avis, de participer aux décisions, de ne pas être d'accord et de trouver des compromis.
- Enfin, au Nouveau Chapitre le **beau et le bon** sont au programme par un environnement d'une grande beauté, le retour à la nature et à ses ressources, une alimentation qui se veut délicieuse et de qualité.

## **2. Un Nouveau Chapitre, qu'est-ce que c'est ?**

Le Nouveau Chapitre est une maison qui s'ouvre un jour par semaine à des personnes vivant un vieillissement cognitif difficile (mémoire, langage, orientation, maladie de type Alzheimer...). Que la personne intéressée soit un homme ou une femme, quel que soit son âge. Un maximum de 10 personnes simultanément est envisagé pour que chacun trouve la place et l'espace qui lui convient.

L'objectif du Nouveau Chapitre est très simple : que chacun puisse prendre du bon temps !

Ce que le Nouveau Chapitre propose :

**Un endroit où se ressourcer**, prendre une respiration, un répit, pour la personne ou pour son proche, ensemble ou séparés, pour quelques heures, la journée, ponctuellement ou régulièrement, chacun à son rythme.

**Un accompagnement individualisé**, avec des collaborateurs polyvalents, choisis pour leurs qualités humaines et leurs compétences, qui accompagnent des adultes, à un moment particulier de leur parcours de vie, qui ont chacun leur personnalité, leurs envies, leurs besoins.

**Des rencontres** avec d'autres personnes plus ou moins âgées, des collaborateurs, la nature, des animaux, des enfants, etc. librement, selon les envies ou besoins de chacun.



**Un lieu paisible, ouvert, beau et spacieux**, l'ancienne exploitation agricole familiale appelée auparavant "La Ferme du Chapitre" et qui invite à de multiples occupations de la vie quotidienne, tout simplement.

Ici, chaque personne trouvera **la possibilité de se réaliser**, en fonction de ses ressources et de ses souhaits, dans la vie quotidienne : faire la cuisine, s'occuper des animaux, arroser les fleurs, se promener dans le jardin, ramasser les feuilles, jardiner, s'occuper du potager, prendre le soleil ou s'endormir à l'ombre, siroter un apéritif, boire un café, bouquiner ou jouer de la musique, ... Routine et créativité sont toutes deux les bienvenues ! Les occupations peuvent donc être ludiques, sociales, culturelles, culinaires, contemplatives ou encore citoyennes. Elles ont pour but de maintenir et/ou améliorer le bien-être de chacun. Le tout dans le respect de la vie privée et sans imposer aux personnes de choix à caractère commercial, culturel, idéologique, philosophique, politique, religieux ou autre !

**Une ambiance conviviale**, un autre regard, plus juste car plus nuancé, sur les mille-et-unes facettes du vieillissement. La maison n'est ni un hôpital, ni une prison, ni un service sécurisé... C'est une maison où évoluent des humains proches d'autres humains, attentifs les uns aux autres dans la bienveillance. Chacun participe à la vie de la maison, à sa façon, tout simplement.

Les collaborateurs ont ici pour rôle essentiel d'être un bras solide mais discret sur lequel la personne peut s'appuyer pour continuer à avancer.

Une **écoute attentive** au récit de chaque personne, à son histoire de vie, à ses anecdotes, indépendamment de leur caractère réel ou pas.

Un **moment en lien** avec les autres chapitres de la vie. Nous encourageons les personnes et les proches à nous raconter les moments forts ou plus difficiles de leur semaine pour que nous puissions nous y appuyer comme des ressources. Nous sommes attentifs au partage des informations (projet d'accompagnement individualisé) avec le réseau formel et informel des bénéficiaires avec leur accord.

Vous l'avez compris, venir au Nouveau Chapitre, c'est s'offrir la possibilité de rencontrer d'autres personnes, avec des moments ensemble ou plus discrets, des occupations spontanées ou préparées, la participation ou non à la préparation et à la dégustation du repas de midi, etc.



### **3. Le rôle des collaborateurs volontaires / personnes-ressource**

Les volontaires sont essentiels au bon déroulement du projet du Nouveau Chapitre ! Sans vous, pas de démarrage du projet possible ...

Il nous importe pourtant vraiment que vous partagiez les valeurs du projet, que vous soyez saisis et enthousiasmé par celui-ci. Au Nouveau Chapitre, le regard sur le vieillissement est différent, ancré dans les forces et dans le droit au choix, la liberté et la prise de risques. Ce ne sont pas de simples mots. C'est bien le seuil d'une toute autre porte que nous vous proposons de franchir avec nous. Ce pas n'est pas anodin, cela se traduit dans toute une série de choix : les mots utilisés pour parler du vieillissement, la transparence avec la personne première concernée, le refus de toute forme de contention, l'absence de programme prédéfinis indépendamment des personnes, la liberté de participer ou pas à des propositions d'activités ou à la cuisine, la considération de l'adulte, même s'il est fragilisé, une proximité respectueuse (le vouvoiement est ici de mise, même si la personne nous demande de l'appeler par son prénom), un langage et un ton de voix qui ne soit pas infantilisant, des interactions valorisantes, qui évitent les mises en échec, etc.

Une rencontre préalable sera toujours prévue, puis un essai vous sera proposé.

Nous comprendrions donc tout à fait qu'après ce premier moment d'essai et d'apprivoisement, vous ne vous sentiez pas à l'aise dans les balises qui sont au cœur de la maison. L'inverse peut être possible aussi, en toute transparence, nous pourrions en discuter.

**Des « tâches » nécessaires au bon déroulement d'une journée ont été définies, il s'agit de :**

- **L'accueil** : aller à la rencontre des bénéficiaires qui arrivent, les aider à se débarrasser et identifier les objets, vêtements avec lesquels ils arrivent pour qu'ils repartent bien avec tout en fin de journée.

L'arrivée des bénéficiaires est un moment clé de la journée au Nouveau Chapitre. Nous souhaitons vraiment que ce premier accueil soit un moment calme et chaleureux pour la personne concernée, son proche et pour vous-mêmes.

Notre souhait est que le proche présent puisse être intégré à la maison, qu'il puisse venir s'asseoir quelques instants, prendre un café, un thé et un biscuit, se poser avant de repartir. Pour que le Nouveau Chapitre ne devienne jamais un lieu de « dépose minute » et que la personne qui va y passer la journée ne se sente surtout pas « comme un enfant à la halte-garderie ».

Nous serons également attentifs à intégrer d'emblée la personne qui arrive, à son rythme. Il existe effectivement un risque que le proche souhaite nous rapporter toute une série d'éléments qui se sont passés pendant la semaine. Il s'agira donc d'écouter à l'un, tout en intégrant l'autre à la conversation, sans que ce temps d'échange ne soit trop long. Si



nous percevons un besoin pour le proche de disposer de davantage de temps pour lui, nous lui proposerons un moment de consultation plus privée. Au cours de cet échange, il sera important de prendre connaissance, d'abord avec la personne puis avec son proche le cas échéant, de la manière dont le retour va s'organiser. Cela nous permet de disposer de cette information pour répondre à des questions éventuelles à ce sujet pendant la journée et éventuellement de reconforter la personne qui s'en inquiéterait.

- **Le « parrainage »** des personnes qui éprouvent des besoins d'attention particulière, au début de chaque journée, en fonction des besoins, un volontaire peut recevoir la mission de veiller plus spécifiquement à l'un ou l'autre aspect important pour un bénéficiaire.
- **Proposition de moments créatifs**, venir avec des idées de propositions à faire aux bénéficiaires tout au long de la journée, initier quelque chose, penser à des activités porteuses de sens pour les personnes présentes, à oser et tester.
- Une personne se charge de la responsabilité **de mettre la table et débarrasser** entre les plats, remettre la cuisine en ordre (toujours avec l'aide des personnes qui le souhaitent sur proposition ou pas de notre part).
- **La préparation de l'entrée** : la personne « responsable » de cette tâche est invitée à proposer une idée d'entrée/mise en bouche quelques jours à l'avance avec les ingrédients nécessaires à sa confection pour que les courses puissent être faites par la coordinatrice. Le volontaire sera chargé de préparer le jour dit, avec l'aide des bénéficiaires qui le souhaitent, cette entrée pour la servir vers 12h15.
- **La préparation du repas principal** : comme pour l'entrée, la personne « responsable » de cette tâche est invitée à proposer une idée de repas quelques jours à l'avance avec les ingrédients nécessaires à sa confection puis mettre la main à la pâte s'il reste des choses à préparer.
- **Le moment du café-gourmand** : servir les cafés ou autres thés et les mignardises ou chocolat après le repas, débarrasser et ranger.
- **La préparation et présentation du dessert/goûter** vers 16h, débarrassage et remise en ordre de la cuisine
- **Le moment du départ** des premiers bénéficiaires est un moment fragile pour ceux qui restent plus longtemps. Nous devons tout faire pour assurer une présence reconfortante auprès de ceux-ci. Priorité donc à eux, même s'il est aussi important de faire un petit feed-back sur la journée avec les proches.

Pendant qu'une personne-ressource est responsable d'une tâche, les autres passent des moments d'échanges avec les bénéficiaires.



#### **4. Secret professionnel**

Dans l'exercice de ses activités, le volontaire est tenu au strict secret professionnel et à un devoir de discrétion. Il ne racontera rien qui puisse donner une mauvaise image des personnes accueillies, même sans citer de noms.

#### **5. Assurances**

L'asbl Un Nouveau Chapitre a souscrit auprès d'Ethias, pour ses collaborateurs, une assurance couvrant leur responsabilité civile et les accidents corporels, les assurant des éventuels dommages qu'ils pourraient causer à un tiers (dommage corporel) ou à des biens matériels (dégâts matériels) lors de leur activité.

- Responsabilité civile liée au volontariat, à l'exclusion de la responsabilité contractuelle de l'organisation et du volontaire.

Compagnie d'assurance : Ethias - Numéro de la police : 45.356.779

- Dommages corporels subis par le volontaire lors d'un accident dans l'exercice de son volontariat ou au cours des déplacements effectués dans le cadre de celui-ci.

Compagnie d'assurance : Ethias - Numéro de la police : 45.356.678

Vous pouvez toujours nous demander les conditions générales de ces polices d'assurance.

De plus, chaque bénéficiaire passant du temps au NC est aussi assuré personnellement en responsabilité civile (assurance familiale).

Nous sommes comme cela tous plus détendus...

#### **6. Défraiement**

Le Nouveau Chapitre peut offrir un défraiement à ses volontaires réguliers qui le souhaitent. L'ASBL versera au volontaire qui en fait la demande, une indemnité forfaitaire de 30€ par jour de présence et 15€ par demi-journée. N'hésitez pas à venir en parler avec nous, nous vous indiquerons la marche à suivre et vous remettrons les documents que vous pourrez remplir.

#### **7. Inscription comme volontaire**

Après toutes ces informations, une rencontre et discussion préalable, vous vous sentez prêt(e) à tenter l'expérience ? Alors vous pouvez nous demander de signer avec nous une convention de collaboration.

Ensuite, voici comment vous y prendre.



- Nous vous demandons de nous informer de vos disponibilités en regard des journées d'ouverture de la maison (chaque vendredi), de préférence au moins un mois à l'avance.

Les prestations auront lieu le vendredi, aux horaires choisis après discussion avec l'équipe

- ❑ toute la journée (10h-17h30)
  - ❑ matin : de 9h à 13h30 (repas compris)
  - ❑ après-midi : de 13h30 à 17h30 (après le repas)
  - ❑ à un moment convenu ensemble en fonction des besoins et disponibilités
  - ❑ Des personnes qui ont des talents particuliers qui pourraient également proposer un bon moment au groupe ou à quelques-uns des bénéficiaires sont également les bienvenues à des moments plus ciblés de la journée (14h-16h par exemple).
- Ensuite, en fonction du nombre de bénéficiaires présents et de volontaires disponibles, nous organiserons le calendrier pour être un nombre opportun et vous avertirons des dates retenues pour vous. Il pourra donc arriver qu'un moment que vous avez signalé disponible pour vous ne rencontre pas les besoins de l'agenda. Notre souhait est que tout le monde y trouve son compte.

Nous désirons être 4 collaborateurs présents pour 10 bénéficiaires.

- Le repas est offert aux volontaires passant la journée avec nous, en fonction de leur horaire de présence.
- A votre arrivée nous vous demandons de vous parquer de telle façon que le parking le plus proche de la barrière noire reste accessible pour les bénéficiaires. Attention de laisser les sorties de garage libres 😊

## **8. L'usage des outils de communication**

- a. **La charte** : chaque bénéficiaire a reçu une charte qui décrit la philosophie et les valeurs du projet et qui précise les points d'assurance, d'inscription, de paiement, etc. Il nous semble utile que vous en preniez connaissance.
- b. **Le questionnaire de connaissance des bénéficiaires** : il s'agit d'un document général qui reprend quelques informations pratiques au sujet de chaque bénéficiaire (coordonnées, santé, personnes ressources) ; mais aussi des anecdotes plus personnelles concernant des sujets que la personne souhaiterait nous faire connaître pour que nous en tenions compte. Attention, ce questionnaire n'est pas un guide pratique « d'usage de la personne », il ne s'agit pas d'une recette toute faite et fermée. Les informations qu'il contient sont à considérer comme des ressources mais ne doivent pas nous dédouaner d'écouter la personne et ce qu'elle nous raconte, d'observer ses comportements et ses réactions, de proposer des choses



qui n'auraient pas été décrites comme faisant partie de ses intérêts, etc. Nous acceptons tout à fait que chacun puisse se tromper dans ses propositions ... le tout est de s'en rendre compte, de changer d'approche, et d'en informer l'équipe le cas échéant.

c. **Le briefing de début de journée et le débriefing de fin de journée** : ils ont deux objectifs aussi importants l'un que l'autre

- Un objectif de transmission des informations entre collaborateurs qui ne seront pas toujours simultanément présents.
- Un objectif de recueil de données pour l'évaluation du projet ;

Nous pensons qu'il nous sera utile à tous, à notre arrivée dans la maison, de prendre connaissance des nouvelles des journées précédentes, des sources d'inspiration en termes d'accompagnement, éventuellement des points de difficultés sur lesquels l'équipe pourrait plus particulièrement se pencher.

Nous vous demandons donc de prendre le temps, à votre arrivée, de prendre contact avec l'un des volontaires responsables et vous invitons aussi, au moment de votre départ, à nous informer de la manière dont vous avez passé votre journée et de ce qu'il nous serait précieux de connaître au sujet des bénéficiaires. Attention ... il ne s'agit pas d'un recueil strictement dévolu aux difficultés. Ce qui nous intéresse prioritairement, ce sont les pistes, les sources d'inspiration, les moments agréables, les étonnements, les découvertes ... les difficultés sont également importantes à connaître pour être dépassées mais ne sont pas prioritaires sur le reste.

d. **Les réunions** : nous vous proposerons de temps en temps de participer à une réunion d'équipe. Vous êtes libre d'y venir ou pas, mais si vous ne pouvez y être présent, nous souhaiterions que vous nous communiquiez toute information ou point de vue qui pourraient être utile à l'amélioration constante du Nouveau Chapitre.

Nous espérons que ces quelques informations, certainement pas exhaustives, vous serons utiles et nous sommes bien évidemment ouverts à toute suggestion.

**Si vous vous sentez sur la même longueur d'ondes que ce projet, alors trêve de bavardages, signons ensemble une convention de collaboration et ... en route pour un Nouveau Chapitre !!**



## **CONVENTION DE VOLONTARIAT – Exempleaire volontaire**

### ENTRE

**l'ASBL « Un Nouveau Chapitre »**, dénommée ci-après l'ASBL

**Missions :** Un Nouveau Chapitre est une Asbl qui a pour objet social :

- D'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec des difficultés cognitives évolutives (difficultés de mémoire, d'orientation, de langage... avec parfois un diagnostic de maladie de type Alzheimer) et de ceux qui les accompagnent.
- D'apporter un changement de regard du grand public sur les personnes vivant un vieillissement difficile et de proposer des manières innovantes de les accompagner.
- D'offrir un lieu de ressourcement pendant la journée, des consultations psychologiques individuelles, de famille ou de groupe, des activités porteuses de sens, des informations, des conseils et du soutien à la personne directement concernée et à ceux qui l'accompagnent.

**Siège Social :** Rue de la Ferme, 1 à 5140 Boignée

**Numéro d'entreprise :** 0650 599 982

**Contact :** Catherine Hanoteau, présidente

**Téléphone :** 0474/ 98 57 04

**Mail :** unnouveauchapitre@gmail.com

**Site :** <http://catherinehanoteau.wix.com/unnouveauchapitre>

**Compte :** BE77 0017 8333 9542

### ET

Mr/Mme.....  
domicilié (e).....

.....  
Date de naissance : .....

ci-après dénommé « le volontaire »

**Il est convenu que le volontaire apportera une aide non rémunérée à l'ASBL**

- pour une durée indéterminée à partir du .....
- pour une durée déterminée du..... au .....

**Selon les modalités qui suivent :**

---

*Siège Social : Rue de la Ferme, 1 à 5140 Boignée - NE : 0650 599 982*

*Contact : 0474/ 98 57 04 - [unnouveauchapitre@gmail.com](mailto:unnouveauchapitre@gmail.com)*

*<http://catherinehanoteau.wix.com/unnouveauchapitre>*

*Compte : BE77 0017 8333 9542*



## **LA NATURE DES TACHES A EFFECTUER**

Le volontaire assumera la fonction suivante : **Personne-ressource dans l'asbl.**

Il est amené à exécuter, sans que cette énumération soit limitative, principalement les tâches suivantes :

- Accueil en journée de personnes âgées vivant un vieillissement cognitif difficile
- Présence, attention, écoute, observation, empathie
- Sollicitation des capacités, ressources des personnes accueillies
- Propositions de promenade, jardinage, d'activités porteuses de sens pour les personnes
- Créativité et prise d'initiatives pour que les journées se passent de manière agréable pour tous (apporter des suggestions de moments ludiques)
- Préparation des repas avec l'aide des autres personnes-ressources et des bénéficiaires
- Tout le côté pratique qu'implique le fait de passer une journée entouré d'une quinzaine de personnes (préparation des repas, dressage de la table, cafés, vaisselle, ...), en fonction des possibilités de chacun, leur envie et l'organisation possible
- Veiller au bien-être des personnes accueillies en tenant compte des attentions particulières transmises par l'équipe au sujet de chacune
- Les visites à domicile dans le cadre de notre mission « Prenons soin d'œufs »
- ...

## **LE RESPECT DES BUTS DE L'ASBL**

En signant la présente convention, le volontaire souscrit et adhère aux buts et à la philosophie de l'ASBL tels qu'ils sont définis dans le vademecum de la personne-ressource qui lui a été remis le .....

Il s'abstient de toute action ou tout propos qui pourrait nuire à l'ASBL, aux buts que celle-ci poursuit ainsi qu'à sa renommée.

Dans l'exercice de ses activités, le volontaire est tenu au secret professionnel et à un devoir de discrétion.

## **LES OBLIGATIONS DU VOLONTAIRE**

Le volontaire s'engage à réaliser avec soin, probité et conscience, au temps, au lieu et dans les conditions convenues les tâches qui lui ont été attribuées.

Le volontaire effectue ses prestations sous la responsabilité de Catherine Hanoteau, présidente à laquelle il peut faire appel en cas de difficulté ou de problème ou pour lui demander d'apporter une aide particulière. En son absence, il pourra s'adresser à Valentine Charlot ou Blaise Descampe, tous deux administrateurs délégués.



En cas de force majeure empêchant le volontaire de venir au jour convenu, il lui est demandé de prévenir dès que possible Catherine Hanoteau pour qu'elle puisse s'organiser au mieux en son absence et trouver un remplaçant.

### **LES OBLIGATIONS DE L'ASBL**

L'ASBL s'engage à permettre au volontaire de réaliser sa mission dans les conditions, au temps et lieu convenus, notamment en mettant à sa disposition l'aide, le matériel et les matériaux nécessaires à la réalisation de sa mission.

### **LES OBLIGATIONS COMMUNES**

L'ASBL et le volontaire se doivent le respect et des égards mutuels. Ils sont tenus d'assurer et d'observer le respect des convenances et des bonnes mœurs pendant l'exécution de la convention.

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Le volontaire déclare que, en cas de nécessité de service, il peut être contacté par téléphone au n° : ..... ou sur son GSM n° .....

Le volontaire est informé que l'asbl peut défrayer les volontaires réguliers qui en font la demande à raison de 30€/journée et 15€/demi-journée passée au Nouveau Chapitre. Le paiement de ces indemnités se fera après réception d'une note de frais de sa part, maximum 3 mois après les prestations. S'il veut obtenir ce défraiement, il est invité à en parler à la responsable qui lui donnera les documents nécessaires. Le volontaire est expressément informé qu'il ne peut cumuler des indemnités – en ce compris perçues auprès de tiers – forfaitaires qui entraîneraient un dépassement des montants mentionnés par la loi relative au droit des volontaires et qu'il a été convenu qu'un éventuel dépassement l'entraînerait à indemniser l'organisation des conséquences dommageables qui en découleraient.

**Un Nouveau Chapitre remercie vivement le volontaire pour son implication au sein de l'asbl. Par cette convention de collaboration, il fait à présent partie de l'équipe et nous nous en réjouissons !!**

Fait en double exemplaire à : ....., le .....

Signatures

Pour « Un Nouveau Chapitre » :  
Catherine Hanoteau, présidente

Le volontaire,



## **CONVENTION DE VOLONTARIAT- Exemple asbl**

### ENTRE

**l'ASBL « Un Nouveau Chapitre »,** dénommée ci-après l'ASBL

**Missions :** Un Nouveau Chapitre est une Asbl qui a pour objet social :

- D'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec des difficultés cognitives évolutives (difficultés de mémoire, d'orientation, de langage... avec parfois un diagnostic de maladie de type Alzheimer) et de ceux qui les accompagnent.
- D'apporter un changement de regard du grand public sur les personnes vivant un vieillissement difficile et de proposer des manières innovantes de les accompagner.
- D'offrir un lieu de ressourcement pendant la journée, des consultations psychologiques individuelles, de famille ou de groupe, des activités porteuses de sens, des informations, des conseils et du soutien à la personne directement concernée et à ceux qui l'accompagnent.

**Siège Social :** Rue de la Ferme, 1 à 5140 Boignée

**Numéro d'entreprise :** 0650 599 982

**Contact :** Catherine Hanoteau, présidente

**Téléphone :** 0474/ 98 57 04

**Mail :** unnouveauchapitre@gmail.com

**Site :** <http://catherinehanoteau.wix.com/unnouveauchapitre>

**Compte :** BE77 0017 8333 9542

### ET

Mr/Mme.....  
domicilié (e).....

.....  
Date de naissance : .....

ci-après dénommé « le volontaire »

**Il est convenu que le volontaire apportera une aide non rémunérée à l'ASBL**

- pour une durée indéterminée à partir du .....
- pour une durée déterminée du..... au .....

**Selon les modalités qui suivent :**

---

*Siège Social : Rue de la Ferme, 1 à 5140 Boignée - NE : 0650 599 982*

*Contact : 0474/ 98 57 04 - [unnouveauchapitre@gmail.com](mailto:unnouveauchapitre@gmail.com)*

*<http://catherinehanoteau.wix.com/unnouveauchapitre>*

*Compte : BE77 0017 8333 9542*



## **LA NATURE DES TACHES A EFFECTUER**

Le volontaire assumera la fonction suivante : **Personne-ressource dans l'asbl.**

Il est amené à exécuter, sans que cette énumération soit limitative, principalement les tâches suivantes :

- Accueil en journée de personnes âgées vivant un vieillissement cognitif difficile
- Présence, attention, écoute, observation, empathie
- Sollicitation des capacités, ressources des personnes accueillies
- Propositions de promenade, jardinage, d'activités porteuses de sens pour les personnes
- Créativité et prise d'initiatives pour que les journées se passent de manière agréable pour tous (apporter des suggestions de moments ludiques)
- Préparation des repas avec l'aide des autres personnes-ressources et des bénéficiaires
- Tout le côté pratique qu'implique le fait de passer une journée entouré d'une quinzaine de personnes (préparation des repas, dressage de la table, cafés, vaisselle, ...), en fonction des possibilités de chacun, leur envie et l'organisation possible
- Veiller au bien-être des personnes accueillies en tenant compte des attentions particulières transmises par l'équipe au sujet de chacune
- Les visites à domicile dans le cadre de notre mission « Prenons soin d'œufs »
- ...

## **LE RESPECT DES BUTS DE L'ASBL**

En signant la présente convention, le volontaire souscrit et adhère aux buts et à la philosophie de l'ASBL tels qu'ils sont définis dans le vademecum de la personne-ressource qui lui a été remis le .....

Il s'abstient de toute action ou tout propos qui pourrait nuire à l'ASBL, aux buts que celle-ci poursuit ainsi qu'à sa renommée.

Dans l'exercice de ses activités, le volontaire est tenu au secret professionnel et à un devoir de discrétion.

## **LES OBLIGATIONS DU VOLONTAIRE**

Le volontaire s'engage à réaliser avec soin, probité et conscience, au temps, au lieu et dans les conditions convenues les tâches qui lui ont été attribuées.

Le volontaire effectue ses prestations sous la responsabilité de Catherine Hanoteau, présidente à laquelle il peut faire appel en cas de difficulté ou de problème ou pour lui demander d'apporter une aide particulière. En son absence, il pourra s'adresser à Valentine Charlot ou Blaise Descampe, tous deux administrateurs délégués.



En cas de force majeure empêchant le volontaire de venir au jour convenu, il lui est demandé de prévenir dès que possible Catherine Hanoteau pour qu'elle puisse s'organiser au mieux en son absence et trouver un remplaçant.

### **LES OBLIGATIONS DE L'ASBL**

L'ASBL s'engage à permettre au volontaire de réaliser sa mission dans les conditions, au temps et lieu convenus, notamment en mettant à sa disposition l'aide, le matériel et les matériaux nécessaires à la réalisation de sa mission.

### **LES OBLIGATIONS COMMUNES**

L'ASBL et le volontaire se doivent le respect et des égards mutuels. Ils sont tenus d'assurer et d'observer le respect des convenances et des bonnes mœurs pendant l'exécution de la convention.

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Le volontaire déclare que, en cas de nécessité de service, il peut être contacté par téléphone au n° : ..... ou sur son GSM n° .....

Le volontaire est informé que l'asbl peut défrayer les volontaires réguliers qui en font la demande à raison de 30€/journée et 15€/demi-journée passée au Nouveau Chapitre. Le paiement de ces indemnités se fera après réception d'une note de frais de sa part, maximum 3 mois après les prestations. S'il veut obtenir ce défraiement, il est invité à en parler à la responsable qui lui donnera les documents nécessaires. Le volontaire est expressément informé qu'il ne peut cumuler des indemnités – en ce compris perçues auprès de tiers – forfaitaires qui entraîneraient un dépassement des montants mentionnés par la loi relative au droit des volontaires et qu'il a été convenu qu'un éventuel dépassement l'entraînerait à indemniser l'organisation des conséquences dommageables qui en découleraient.

**Un Nouveau Chapitre remercie vivement le volontaire pour son implication au sein de l'asbl. Par cette convention de collaboration, il fait à présent partie de l'équipe et nous nous en réjouissons !!**

Fait en double exemplaire à : ....., le .....

Signatures

Pour « Un Nouveau Chapitre » :  
Catherine Hanoteau, présidente

Le volontaire,

